

Horaire d'été

Appel à tous Rapport des résultats

Cet appel à tous concerne l'horaire d'été dans les entreprises.
Voici un aperçu des questions posées :

- Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?
- Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?
- L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?
- Etc.

Nombre de répondants : 289

Cet appel à tous a eu cours du 29 avril au 12 mai 2013.



Résumé

- Selon 46,71 % des répondants, leur entreprise offre un horaire d'été.
- Les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été dans ces entreprises sont le personnel administratif et de soutien (45,71 %), les professionnels (28,57 %), les cadres et gestionnaires (18,57 %) et le personnel spécialisé, de métier (7,14 %).
- Selon la majorité des répondants (67,86 %), tous les employés admissibles à l'horaire d'été ne sont pas obligés de s'y conformer.
- De manière générale, les employés sont très satisfaits (52,07 %), satisfaits (42,98 %), ni satisfaits, ni insatisfaits (4,13 %) et insatisfaits (0,83 %) de l'horaire d'été, alors qu'aucun (0,00 %) n'est très insatisfait.

Note de l'éditeur

Reproduction, diffusion et distribution, intégrales ou partielles, par quelque procédé que ce soit, interdites sans l'autorisation de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

Le résumé et les réponses à l'appel à tous, telles que transmises, ne sauraient exprimer en aucun cas l'opinion de l'Ordre. De plus, il ne s'agit ni d'un avis juridique ni d'un quelconque conseil.

Publié en version électronique en juin 2013.

1200, avenue McGill College

Bureau 1400

Montréal (Québec) H3B 4G7

(514) 879-1636 - info@portailrh.org

Compilation des résultats – Nombre de répondants

1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?

OSBL	28	9,69 %
Entreprise privée	187	64,71 %
Organisme public	40	13,84 %
Organisme parapublic	34	11,76 %
Nombre de répondants	289	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?

Oui	135	46,71 %
Non	154	53,29 %
Nombre de répondants	289	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?

Oui	18	12,08 %
Non	96	64,43 %
Je ne sais pas	35	23,49 %
Nombre de répondants	149	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?

Les réponses ci-dessous constituent une synthèse de l'ensemble des réponses fournies. Pour obtenir toutes les réponses, vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

Conciliation travail-vie personnelle	16,42 %
Motiver et retenir les employés	16,42 %
Offrir plus de flexibilité	14,93 %
S'adapter à une baisse saisonnière du marché	11,94 %
Répondre à la demande des employés	8,96 %
Diminuer l'absentéisme	8,96 %
Être un employeur de choix et attirer des candidats	5,97 %
Améliorer la productivité	4,48 %
Nous avons un horaire d'été à l'année	2,98 %
Améliorer le climat de travail	2,98 %
Sans objet	5,96 %

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?

Oui	94	51,65 %
Non	88	48,35 %
Nombre de répondants	182	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.

Personnel administratif et de soutien	64	45,71 %
Personnel spécialisé, métier	10	7,14 %
Professionnels	40	28,57 %
Cadres et gestionnaires	26	18,57 %
Nombre de répondants	140	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?

Non	69	48,94 %
Oui. Lesquels?	72	51,06 %
Nombre de répondants	141	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?

Oui	45	32,14 %
Non	95	67,86 %
Nombre de répondants	140	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?

Les réponses ci-dessous constituent une synthèse de l'ensemble des réponses fournies. Pour obtenir toutes les réponses, vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

De juin à septembre	40 %
De juin à août	16,67 %
De mai à septembre	14,17 %
De mai à août	7,5 %
De juillet à septembre	7,5 %
De juillet à août	5 %
De mai à octobre	2,5 %
Pas encore décidé	2,5 %
De juin à octobre	1,67 %
Toute l'année	1,67 %
Sans objet	0,82 %

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?

Les employés terminent à midi le vendredi.	55	42,64 %
Les employés terminent à 15 h le vendredi.	9	6,98 %
Les employés ont congé un vendredi sur deux.	5	3,88 %
Les employés ont congé tous les vendredis.	7	5,43 %
Autre, précisez	53	41,09 %
Nombre de répondants	129	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?

Très satisfaits	63	52,07 %
Satisfaits	52	42,98 %
Ni satisfaits, ni insatisfaits	5	4,13 %
Insatisfaits	1	0,83 %
Très insatisfaits	0	0,00 %
Nombre de répondants	121	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?

Les réponses ci-dessous constituent une synthèse de l'ensemble des réponses fournies. Pour obtenir toutes les réponses, vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

Améliore le climat de travail	38,53 %
Accroît la satisfaction des employés	21,11 %
Favorise la conciliation travail-vie personnelle	9,17 %
Est un facteur de rétention, de mobilisation	8,26 %
Améliore la productivité	7,34 %
Réduit l'absentéisme	5,50 %
Favorise une meilleure organisation du travail	4,59 %
Ne sait pas encore	1,83 %
Aucun	0,92 %
Sans objet	2,75 %

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?

Les réponses ci-dessous constituent une synthèse de l'ensemble des réponses fournies. Pour obtenir toutes les réponses, vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

Sentiment d'iniquité entre les employés	23,91 %
Organisation du travail et horaires à ajuster	18,49 %
Changement dans la marche normale de l'entreprise (manque de soutien technique, service à la clientèle déficient, etc.)	17,39 %
Aucun	13,04 %
Diminution de la productivité (réelle ou ressentie)	10,87 %
Irritants liés à des journées plus longues (trafic, garderies, etc.)	6,52 %
Déception au sujet de l'horaire d'été en soi	6,52 %
Ne sait pas	3,26 %

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?

Oui	11	8,46 %
Non	99	76,15 %
Je ne sais pas	20	15,38 %
Nombre de répondants	130	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

15. Taille de l'entreprise

Moins de 100 employés	76	30,52 %
101 à 500 employés	94	37,75 %
501 à 1000 employés	26	10,44 %
1001 à 5000 employés	35	14,06 %
5001 employés et plus	18	7,23 %
Nombre de répondants	249	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

16. Secteur d'activité

Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	2	0,80 %
Commerce de détail (44-45)	14	5,62 %
Commerce de gros haute technologie (41b)	3	1,20 %
Commerce de gros pharmaceutique (41a)	0	0,00 %
Construction (23)	3	1,20 %
Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)	2	0,80 %
Transport et entreposage (48-49)	5	2,01 %
Services publics (22)	7	2,81 %
Soins de santé et assistance sociale/communautaire	4	1,61 %
Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)	6	2,41 %
Administrations publiques - fédérales (91)	2	0,80 %
Administrations publiques - municipales (91b)	7	2,81 %
Administrations publiques - provinciales (91a)	11	4,42 %
Administrations publiques - sociétés d'état (91c)	5	2,01 %
Fabrication autres (31-33)	47	18,88 %
Fabrication haute technologie (31-33b)	10	4,02 %
Fabrication pharmaceutique (31-33a)	6	2,41 %
Arts, spectacles et loisirs	3	1,20 %
Autres services - associations (81a)	8	3,21 %
Autres services - syndicats (81)	0	0,00 %
Autres services (sauf admin. publiques) (81b)	10	4,02 %
Commerce de gros autres (41)	6	2,41 %
Finance et assurances (52)	8	3,21 %
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	0	0,00 %
Hébergement et services de restauration (72)	4	1,61 %
Industrie de l'information et culturelle (51)	6	2,41 %
Services administratifs - services d'emploi (56)	6	2,41 %
Services administratifs autres (56b)	1	0,40 %
Services d'enseignements/gestion (61)	11	4,42 %
Services d'enseignements/professeur (61a)	5	2,01 %
Services immobiliers, location et bail (53)	1	0,40 %
Services professionnels - autres services (54b)	14	5,62 %
Services professionnels - bureau avocats (54a)	1	0,40 %
Services professionnels - services conseils (54)	27	10,84 %
Retraité	0	0,00 %
Sans emploi	0	0,00 %
Sans objet	4	1,61 %
Nombre de répondants	249	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>Moins de 100 employés (76 répondants)</p>
	<p>1 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Non 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Oui 9. Après la Saint-Jean-Baptiste et avant la fête du Travail 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Satisfaits 12. Les employés sont contents de quitter plus tôt le vendredi. 13. Le travail doit être complété au sein de l'équipe. 14. Non 16. Finance et assurances (52)
	<p>2 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. OSBL 2. Oui 4. Nos candidats sont moins nombreux l'été! 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Oui 9. À partir du vendredi suivant la Saint-Jean jusqu'à la fête du Travail. 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Les employés sont plus reposés. 13. Il n'y en a pas vraiment, car étant donné que la charge de travail diminue durant cette période, le travail se fait normalement. 14. Non 16. Services administratifs - services d'emploi (56)
	<p>3 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Professionnels 7. Non 8. Oui 9. Après la fête du Canada jusqu'à la fin septembre. 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Nous aménagons l'horaire de travail en fonction des besoins de notre organisation. L'été, il y a moins de travail qu'en hiver qui est notre saison forte; donc nous demandons plus d'heures de travail durant l'hiver (39,5). Nous utilisons les 4,5 heures additionnelles effectuées durant la saison d'hiver pour offrir l'horaire d'été durant la période tranquille d'été et faire le pont entre Noël et le Jour de l'an. Tout le monde gagne au change! Nous concentrons les heures de nos employés durant la saison occupée! 13. Aucun. 14. Non 16. Services professionnels - services conseils (54)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>4 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Non</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Du 1^{er} juin au 30 août</p> <p>10. Les bureaux ferment à 16 h tous les jours au lieu de 16 h 30.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. La motivation des employés et ils organisent de petits 5 à 7 à quelques reprises en terminant plus tôt. Ils utilisent souvent cette demi-heure afin de sociabiliser entre eux.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Services administratifs - services d'emploi (56)</p> <hr/> <p>5 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. La réceptionniste</p> <p>8. Non</p> <p>16. Construction (23)</p> <hr/> <p>6 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Construction (23)</p> <hr/> <p>7 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Autres services - associations (81a)</p> <hr/> <p>8 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>5. Oui</p> <p>16. Services professionnels - autres services (54b)</p> <hr/> <p>9 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Motivation des collaborateurs Conciliation travail-famille</p> <p>5. Non</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Non</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 01 juin - 26 août</p> <p>10. Les employés ont congé un vendredi sur deux.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. Productivité Motivation Engagement</p> <p>14. Non</p> <p>16. Services professionnels - services conseils (54)</p>

Questions	Répondants	
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?	10 -	1. OSBL 2. Non 3. Non 5. Non 16. Services administratifs - services d'emploi (56)
5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?	11 -	1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Cadres et gestionnaires 7. Non 8. Non 9. Juin à septembre 10. Les employés terminent à midi une semaine sur deux si la charge de travail le permet. 11. Satisfaits 12. Motivation, sentiment que leur travail est reconnu. 13. Pour certains employés pour qui la charge de travail est plus grande pendant la période estivale, c'est plus difficile, voire impossible de profiter de cet avantage. 14. Non 16. Services professionnels - services conseils (54)
Secteur d'activité	12 -	1. Entreprise privée 2. Oui 4. Baisse des activités en période estivale et plus d'heures effectuées en période d'hiver. 5. Oui 6. Cadres et gestionnaires 7. Réceptionniste 8. Oui 9. Après la fête du Canada jusqu'à la fin septembre. 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 14. Non 16. Services professionnels - services conseils (54)
	13 -	1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Professionnels 7. Les cadres et les professionnels au support TI 8. Non 9. Période incluse entre la semaine suivant la fête du Canada et la fête du Travail. 10. Les employés ont la possibilité de travailler 4 jours/semaine et de prendre sans solde la journée de leur choix. 11. Satisfaits 12. Conciliation travail- vie personnelle, possibilité d'allonger les quelques beaux week-ends d'été versus l'impact peu significatif des huit jours sans solde sur la rémunération globale. 13. Aucun 14. Oui 16. Fabrication haute technologie (31-33b)

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? Secteur d'activité	<p>14 -</p> 1. Organisme public 2. Non 3. Non 16. Administrations publiques - municipales (91b)
	<p>15 -</p> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Services professionnels - services conseils (54)
	<p>16 -</p> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Commerce de gros autres (41)
	<p>17 -</p> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Non 6. Personnel administratif et de soutien 7. Les employés d'usine 8. Non 9. 1 ^{er} juillet - 31 août 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Très apprécié du personnel et avantage compétitif à l'embauche 13. Perte de support pour l'usine 14. Non 16. Fabrication autres (31-33)
	<p>18 -</p> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Professionnels 7. Les postes de travail reliés à la production. Nous devons garder des services essentiels. 8. Non 9. Début 13 mai, fin 30 août. 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Bonne rétention des employés. Les gens apprécient cet avantage. 13. Les postes qui sont des services essentiels que l'on doit garder le vendredi après-midi. 14. Non 16. Fabrication autres (31-33)
	<p>19 -</p> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Non 9. 24 juin au 1 ^{er} septembre 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Plus grande mobilisation et meilleur climat de travail. 14. Non 16. Services professionnels - services conseils (54)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>20 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Faire profiter du beau temps Libérer le vendredi après-midi</p> <p>5. Non</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Non</p> <p>8. Non</p> <p>9. De la première semaine de juin à la fête du Travail</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Pouvoir profiter davantage du beau temps,</p> <p>13. Horaire obligatoire pour toute la clientèle, la clientèle qui n'aurait pas voulu u est obligée. Le personnel intervenant a le choix.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Services publics (22)</p> <hr/> <p>21 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Services professionnels - services conseils (54)</p> <hr/> <p>22 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Cadres et gestionnaires</p> <p>7. Personnel d'entrepôt, employés sur la route (ex. : représentants)</p> <p>8. Non</p> <p>9. Entre la Saint Jean Baptiste et la fête du Travail</p> <p>10. 1 vendredi sur 2, nous terminons à 13 h.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>14. Non</p> <p>16. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</p> <hr/> <p>23 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Professionnels</p> <p>8. Non</p> <p>9. De la fête de la reine à la fête du Travail</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Reconnaissance et meilleure organisation du travail</p> <p>13. Mécontentement: des adjointes exclues de l'horaire d'été à la demande de leur patron, de la réceptionniste qui perd sa remplaçante (rotation des adjointes) le vendredi midi pour la période de l'été, en plus de la présence des vacances de chacune, ce qui peut aussi l'empêcher de prendre ses pauses.</p> <p>14. Oui</p> <p>16. Fabrication pharmaceutique (31-33a)</p> <hr/> <p>24 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Commerce de détail (44-45)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>25 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Cadres et gestionnaires</p> <p>7. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé et métiers</p> <p>8. Non</p> <p>9. Du vendredi après la Fête des patriotes au vendredi avant l'Action de Grâce</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. Climat de travail positif</p> <p>13. Ce n'est pas tout le personnel qui peut s'en prévaloir de façon égale.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Administrations publiques - municipales (91b)</p> <hr/> <p>26 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>27 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>5. Non</p> <p>7. Non</p> <p>8. Non</p> <p>14. Non</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>28 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Non</p> <p>8. Non</p> <p>9. Notre plage horaire s'étend de façon obligatoire entre 9 h et 16 h. En autant que les 35 heures sont complétées dans la semaine, nous pouvons terminer plus tôt le vendredi.</p> <p>10. Les employés peuvent terminer plus tôt le vendredi, selon l'heure à laquelle les 35 heures de travail sont atteintes.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Moins d'absences non planifiées, pas d'impact négatif pour la clientèle (peu nombreuse le vendredi pm) en été.</p> <p>13. Une personne doit être désignée pour chaque jour de la semaine comme étant à l'accueil (horaire obligatoire de 8 h 30 à 16 h 30) afin de maintenir les services. Un horaire doit donc être planifié à chaque mois.</p> <p>14. Oui</p> <p>16. Services administratifs - services d'emploi (56)</p> <hr/> <p>29 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>5. Non</p> <p>16. Services professionnels - autres services (54b)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p>	<p>30 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Rien de particulier.</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Cadres et gestionnaires</p> <p>7. Tous les autres emplois, mais comme ils ont des aménagements à l'année (temps partiel, choix de disponibilité etc.) c'est pour ces motifs que l'été il n'y a rien de plus de particulier.</p> <p>8. Non</p> <p>9. 24 juin jusqu'à la fête du Travail.</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. Motivation.</p> <p>13. Aucun perceptible.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Soins de santé et assistance sociale/communautaire</p>
<p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>31 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Cadres et gestionnaires</p> <p>7. Les services offerts 7 jours/7.</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Premier vendredi de juin au vendredi précédent la fête du Travail</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. Efficacité, appréciation des employés, engagement</p> <p>13. Certains services ne sont pas couverts et les employés qui ne peuvent se prévaloir de l'horaire d'été aimeraient bien aussi en profiter mais ils sont compensés monétairement.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Soins de santé et assistance sociale/communautaire</p>
	<p>32 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Services professionnels - services conseils (54)</p>
	<p>33 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Ceux qui travaillent sur le terrain lors des événements dont nous avons la gestion</p> <p>8. Non</p> <p>9. 24 juin au 1^{er} octobre</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. Une reconnaissance pour la période intensive de travail à l'hiver et une manière de concilier vie/travail</p> <p>13. Tous ne peuvent pas y avoir accès puisque nous avons un événement à réaliser. Cependant des journées flottantes pour compenser l'horaire d'été sont disponibles. Autre irritant : la flexibilité. Les travailleurs souhaiteraient avoir une banque d'heures disponible plutôt qu'un horaire fixe .</p> <p>14. Non</p> <p>16. Arts, spectacles et loisirs</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 	<p>34 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Oui 9. 24 juin jusqu'à la fête du Travail 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Les employés reviennent chaque année pour s'assurer que l'horaire estival soit en fonction. 13. L'arrivée plus tôt au travail, certains ont de la difficulté à s'y conformer. 14. Non 16. Services professionnels - autres services (54b)
<ol style="list-style-type: none"> 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? <p>Secteur d'activité</p>	<p>35 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. OSBL 2. Oui 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Oui 9. Après la Saint-Jean jusqu'à la fête du Travail 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Meilleur climat de travail; bonne productivité 13. Aucun 14. Non 16. Commerce de gros autres (41)
	<p>36 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Non 6. Personnel administratif et de soutien 7. Cadres et professionnels 8. Non 9. 24 mai au 2 septembre 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Insatisfaction de la clientèle 13. Certains employés négligent leur travail pour pouvoir quitter à midi les vendredis. 14. Non 16. Services professionnels - autres services (54b)

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 	<p>37 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Non 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Oui 9. Après la Saint-Jean jusqu'à la fête du Travail 10. Les employés terminent à midi le vendredi, mais doivent reprendre les heures perdues réparties dans la semaine. Donc plutôt que de faire des journées de 7 heures, ils doivent faire 7 h 45 par jour. 11. Très satisfaits 12. Meilleure ambiance de travail pour tous 13. Parfois certaines personnes doivent rester en raison de la charge de travail trop élevée et on leur dit que c'est leur problème; donc les gens avec une charge plus lourde ne profitent pas toujours de leur horaire d'été comme tous les autres. 14. Non 16. Autres services - associations (81a)
<ol style="list-style-type: none"> 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? 	<p>38 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Je ne sais pas 16. Construction (23)
<p>Secteur d'activité</p>	<p>39 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Professionnels 7. Non 8. Non 9. 27 mai au 30 août 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Satisfaits 12. Accorder une latitude aux employés. Faire changement dans la routine. 13. Difficile à concilier avec la charge de travail. 14. Non 16. Services professionnels - autres services (54b)
	<p>40 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Professionnels 7. Non 8. Non 9. Du début juillet jusqu'à la fin août. 10. Les employés peuvent aménager leur horaire de la semaine pour terminer plus tôt le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Chaque employé profite d'une plus grande flexibilité, en fonction de ses besoins. 13. Aucun, puisque chaque employé est libre de s'y adapter. 14. Non 16. Services professionnels - autres services (54b)

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? 	<p>41 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Oui 5. Non 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Oui 9. Après le 1^{er} juillet et jusqu'à la fête du Travail. 10. Les employés débutent une demi-heure plus tard et terminent une demi-heure plus tôt. Le vendredi terminent à midi. 11. Très satisfaits 14. Non 16. Services d'enseignements/professeur (61a)
<p>Secteur d'activité</p>	<p>42 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Non 6. Professionnels 7. Non 8. Non 9. 1^{er} juillet au 31 août 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Avantage supplémentaire offert aux employés 13. Gestion de temps 14. Non 16. Industrie de l'information et culturelle (51)
	<p>43 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Professionnels 7. Non 8. Non 9. Fin juin à fin août. 10. Les employés terminent à 15 h le vendredi. 11. Satisfaits 13. Certains employés ne peuvent se libérer tous les vendredi dès 15 heures. 14. Je ne sais pas 16. Services professionnels - services conseils (54)
	<p>44 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Services administratifs - services d'emploi (56)

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? Secteur d'activité	45 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Professionnels 7. Non 8. Non 9. 24 juin au 1^{er} septembre 10. Rotation des vendredis pm congé par département pour permettre à tous d'en bénéficier 11. Satisfaits 12. Climat travail plus léger, bonne humeur 13. Organisation du travail pour permettre à tous d'en profiter 14. Non 16. Services professionnels - services conseils (54)
	46 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Professionnels 7. Réceptionnistes 8. Non 9. Juin à août 10. Horaire flexible 11. Très satisfaits 12. Bonheur 14. Je ne sais pas 16. Services professionnels - autres services (54b)
	47 - <ol style="list-style-type: none"> 1. OSBL 2. Oui 5. Non 6. Cadres et gestionnaires 7. Non 8. Non 9. Après le 24 juin jusqu'à la fête du Travail 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Satisfaits 14. Je ne sais pas 16. Autres services - associations (81a)
	48 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Je ne sais pas 16. Commerce de gros autres (41)
	49 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Non 3. Non 16. Administrations publiques - provinciales (91a)
	50 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 5. Non16. Finance et assurances (52)

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? Secteur d'activité	<p>51 -</p> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Commerce de gros haute technologie (41b)
	<p>52 -</p> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)
	<p>53 -</p> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 5. Non 7. Tous nos consultants. 16. Services professionnels - services conseils (54)
	<p>54 -</p> 1. OSBL 2. Non 3. Non 5. Non 16. Services professionnels - autres services (54b)
	<p>55 -</p> 1. Organisme public 2. Oui 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Le personnel saisonnier affecté aux travaux horticoles. La saison est courte et intense, permettant difficilement de réaménager ou comprimer une semaine dont les journées sont déjà longues! 8. Oui 9. 21 juin au 20 septembre 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Réduction du taux d'absentéisme; élément d'attraction et de rétention; satisfaction des employés 14. Non 16. Administrations publiques - provinciales (91a)
	<p>56 -</p> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Fabrication autres (31-33)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>57 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Offrir plus de temps libre pendant la période estivale</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Tout le personnel d'usine qui travaille sur le quart de soir, car ils sont déjà sur un horaire de 4 jours/semaine</p> <p>8. Oui</p> <p>9. De la fête de la Saint-Jean Baptiste à la fête du Travail</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Meilleure mobilisation, satisfaction des employés, meilleur rétention</p> <p>13. Aucun</p> <p>14. Je ne sais pas</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>58 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Professionnels et cadres</p> <p>8. Non</p> <p>9. Deuxième semaine de juillet à la dernière semaine d'août.</p> <p>10. Les employés ont congé une journée semaine soit le lundi ou le vendredi.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. C'est un avantage parmi la rémunération globale.</p> <p>13. Aucun</p> <p>14. Non</p> <p>16. Sans objet</p>
	<p>59 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</p>
	<p>60 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Non</p> <p>8. Non</p> <p>9. La semaine après la fête de la Reine et fin la semaine de la fête du Travail. Tous les employés sont admissibles, ils ont le choix de le faire ou non.</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>13. Les employés doivent combler leurs heures, certains se retrouvent dans le trafic.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>61 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Services immobiliers, location et bail (53)</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 	<p>62 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Cadres et gestionnaires 7. Réceptionniste Personnel technique sur le service 8. Non 9. Saint-Jean-Baptiste à la fête du Travail 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 12. Les gens ont l'impression de profiter davantage de leur été. 14. Non 16. Fabrication autres (31-33)
<ol style="list-style-type: none"> 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? 	<p>63 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. OSBL 2. Oui 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Non 9. Fête des Patriotes jusqu'à la fête du Travail 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Employés heureux 13. Pas d'irritant constaté à ce jour 14. Non 16. Services professionnels - services conseils (54)
<p>Secteur d'activité</p>	<p>64 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Il y a moins d'achalandage pendant la période estivale et accommoder les employés pendant la belle saison 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Non 9. 1^{er} juin au 1^{er} septembre 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Tout le monde attend l'horaire d'été avec impatience. C'est une belle reconnaissance de besoins de la part de l'employeur. 13. Aucun. La clientèle sait déjà que l'horaire change pendant l'été. 14. Je ne sais pas 16. Finance et assurances (52)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p>	<p>65 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Employé à temps partiel, employé ayant moins d'un an d'ancienneté, professionnel travaillant sur un horaire flexible.</p> <p>8. Non</p> <p>9. L'horaire d'été débute la semaine après la semaine de la Confédération (1^{er} juillet) et se termine la semaine précédant la fête du Travail.</p> <p>10. L'employé a 1 jour de congé par semaine. L'employé et l'employeur s'entendent sur la journée à prendre en fonction des besoins de l'organisation. L'horaire reste le même et la charge de travail aussi.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Motivation des employés se reflète dans la productivité des employés.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Services d'enseignements/gestion (61)</p>
<p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>66 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Cadres et gestionnaires</p> <p>7. Non</p> <p>8. Non</p> <p>9. 1^{er} juin au vendredi suivant la fête du Travail.</p> <p>10. Le vendredi, les employés peuvent travailler de 8 h à 15 h 30. Le bureau ferme à 16 h maximum. Les employés doivent tous être au boulot à 8 h 30 maximum. Les autres jours, ils peuvent faire 8 à 4 ou 8 h 30 à 4 h 30 ou 9 à 5.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. Flexibilité pour tous et bonne humeur accentuée</p> <p>13. Aucun, tous les professionnels et directeurs ont accès à leurs messages téléphoniques transférés aux courriels; alors ils peuvent faire le suivi en cas d'urgence. Nos membres sont informés et maintenant familiers avec nos pratiques.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Autres services - associations (81a)</p>
	<p>67 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>68 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Industrie de l'information et culturelle (51)</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 	<p>69 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. moins de travail 5. Non 6. Professionnels 7. Non 8. Oui 9. Nous n'avons pas encore décidé... mais sûrement après le congé de la fête du Canada. 10. Les employés ont congé tous les vendredis. 11. Satisfaits 12. Motivation 13. Aucun 14. Non 16. Industrie de l'information et culturelle (51)
<ol style="list-style-type: none"> 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? <p>Secteur d'activité</p>	<p>70 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Tous les employés bénéficient de l'horaire d'été sauf les étudiants payés à l'heure. 8. Non 9. De la Saint-Jean à la fête du Travail 10. Les employés terminent à 15 h le vendredi. 11. Satisfaits 12. Les employés sont de meilleure humeur le lundi matin. 13. Parfois les collègues que l'on cherche sont absents, ce qui retarde parfois la réalisation de certains projets. 14. Non 16. Fabrication autres (31-33)
	<p>71 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 16. Soins de santé et assistance sociale/communautaire
	<p>72 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Je ne sais pas 4. Les employés en ont parlé aux ressources humaines. 5. Non 6. Personnel spécialisé, métier 7. Non 8. Oui 9. Du 24 juin au retour de la fête du Travail 10. Les employés terminent à 15 h le vendredi. 14. Non 16. Fabrication autres (31-33)

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 	<p>73 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. OSBL 2. Oui 3. Oui 4. Rétention du personnel. Conciliation travail et vie personnelle. 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Non 9. Du 24 juin au 30 août 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Les employés sont plus heureux. Il y a de la bonne humeur au bureau les vendredis. 13. Toujours les mêmes qui tiennent la garde le vendredi... 14. Non 16. Autres services - associations (81a)
<ol style="list-style-type: none"> 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? <p>Secteur d'activité</p>	<p>74 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Professionnels 7. Non 8. Non 9. Saint-Jean Baptiste au fête du Travail 10. Passe de 40 h à 35 heures, les employés choisissent l'horaire qu'ils veulent. 11. Très satisfaits 12. Les employés contents 13. Difficile à gérer avec les clients 14. Non 16. Services professionnels - services conseils (54)
	<p>75 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Qualité de vie des employés 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Non 9. Début semaine 24 juin à la fête du Travail 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Qualité de vie au travail 13. Support de nos logiciels lorsque fermé 14. Non 16. Fabrication haute technologie (31-33b)
	<p>76 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. OSBL 2. Non 3. Je ne sais pas 16. Services administratifs - services d'emploi (56)
101 à 500 employés (94 répondants)		
	<p>77 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Services professionnels - services conseils (54)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>78 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Personnel spécialisé, métier</p> <p>7. Non</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 1^{er} mai au 30 septembre</p> <p>10. Les employés terminent à 15 h le vendredi.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Diminution de la fatigue</p> <p>13. Aucun</p> <p>14. Oui</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>79 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Services professionnels - autres services (54b)</p> <hr/> <p>80 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Reconnaissance Équilibre travail-famille</p> <p>5. Non</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Employés de production syndiqués</p> <p>8. Non</p> <p>9. Du dernier vendredi du mois de mai au vendredi précédent la fête du Travail</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. rReconnaissance Absentéisme réduit avant le weekend</p> <p>13. Devoir de maintenir du personnel dans les différents services Suivis des heures travaillées en surplus pour compenser les départs hatifs du vendredi</p> <p>14. Non</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>81 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Soins de santé et assistance sociale/communautaire</p> <hr/> <p>82 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Non</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 24 juin au 2 sept.</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. Assiduité</p> <p>13. Si journée de maladie le vendredi perte d'un jour de maladie et non 4 h.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Services d'enseignements/gestion (61)</p>

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? Secteur d'activité	83 - 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 7. Techniciens de service, réceptionniste, à peu près tous, car nous avons des branches dans l'ouest canadien et doivent être disponibles pour eux (décalage horaire). 16. Commerce de gros haute technologie (41b)
	84 - 1. Entreprise privée 2. Non 3. Je ne sais pas 16. Services professionnels - autres services (54b)
	85 - 1. Entreprise privée 2. Non 3. Je ne sais pas 4. Qualité de vie au travail 5. Non 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Oui 10. Les employés terminent à 15 h le vendredi. 11. Très satisfaits 14. Non 16. Services professionnels - services conseils (54)
	86 - 1. Organisme parapublic 2. Non 3. Non 5. Oui 16. Administrations publiques - fédérales (91)
	87 - 1. OSBL 2. Non 3. Non 16. Autres services - associations (81a)
	88 - 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Personnel spécialisé, métier 8. Non 9. 21 mai 10. Les deux premiers choix (impossible de faire plusieurs sélections) 11. Satisfaits 12. Possibilité de gérer son horaire 13. Appels des clients manqués 14. Non 16. Fabrication autres (31-33)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>89 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Se distinguer en offrant un contexte de travail attirant</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Non</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 1^{er} juillet au 30 août</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. Améliore l'ambiance générale</p> <p>13. Le personnel de MTL trouve difficile de faire le déplacement pour une demi-journée de travail, donc il y a beaucoup de congés supplémentaires à gérer le vendredi matin.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Administrations publiques - sociétés d'état (91c)</p> <hr/> <p>90 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>16. Autres services - associations (81a)</p> <hr/> <p>91 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Transport et entreposage (48-49)</p> <hr/> <p>92 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Hébergement et services de restauration (72)</p> <hr/> <p>93 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. - Demandes de la part des employés - Favoriser la conciliation travail-vie personnelle - Diminuer l'absentéisme en permettant aux employés de bénéficier d'une plage où il peuvent prendre leurs rendez-vous importants (médecin, banque, etc.) - Nous offrons un "horaire d'été" à l'année.</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Personnel spécialisé, métier</p> <p>7. Non</p> <p>8. Non</p> <p>9. À l'année</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. Meilleure conciliation travail-vie personnelle</p> <p>13. Journées plus longues du lundi au jeudi (8 h 45) qui ne conviennent pas à tous (ex: jeunes familles avec garderie)</p> <p>14. Oui</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>94 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Administrations publiques - provinciales (91a)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p>	<p>95 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Cadres et gestionnaires</p> <p>7. Métier, journaliers</p> <p>8. Non</p> <p>9. Fête des Patriotes à la fête du Travail</p> <p>10. 30 minutes de dîner et termine 30 minutes plus tôt tous les jours</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>13. Horaire de la réception et du Service à la clientèle ne change pas; donc, par rotation des employés, on doit maintenir le service.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>
<p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p>	<p>96 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>5. Non</p> <p>16. Commerce de gros autres (41)</p>
<p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>97 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Oui</p> <p>4. La motivation du personnel et l'augmentation de la performance</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Le centre d'appels et autres postes qui dépendent de ce service</p> <p>8. Non</p> <p>9. Mai à août</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Les employés ont plus de temps pour eux.</p> <p>13. Les autres employés qui ne peuvent en bénéficier.</p> <p>14. Je ne sais pas</p> <p>16. Finance et assurances (52)</p>
	<p>98 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>4. Conciliation travail/famille Motiver les troupes</p> <p>5. Non</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Les employés de production syndiqués qui doivent travailler en continu sur des équipements.</p> <p>8. Oui</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p>	<p>99 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Les emplois syndiqués</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 28 juin au 30 août</p> <p>10. Les employés terminent à 13 h le vendredi (sans période de lunch)</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. Permet conciliation travail/famille, vie personnelle Période de repos grandement appréciée par les employés Rétention des employés</p> <p>13. Les employés aimeraient que cet horaire débute plus tôt dans l'année, compte tenu de la période des vacances estivales.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Arts, spectacles et loisirs</p>
<p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p>	<p>100 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Commerce de gros haute technologie (41b)</p>
<p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>101 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Cadres et gestionnaires</p> <p>7. Non</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Début mai au 31 août</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Les employés sont plus productifs, positifs et de bonne humeur.</p> <p>13. Aucun</p> <p>14. Non</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>102 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 	<p>103 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Non 9. Dès la Journée nationale des patriotes jusqu'à la fête du Travail. L'an dernier, nous avons étiré jusqu'à l'Action de grâce et c'est possible que nous répétions cette année si tout se passe bien pendant l'été. 10. Les employés terminent à 16 h, au lieu de 17 h, le vendredi. Possibilité de réaménager son horaire pour prendre jusqu'à une journée de congé par semaine, tout en maintenant un horaire de 40 heures travaillées. 11. Satisfaits 12. Les employés apprécient avoir plus de flexibilité et pouvoir fermer complètement leur département plus tôt le vendredi. 13. Plus de gestion pour certains gestionnaires dans la distribution des tâches aux employés. Un département ne peut pas quitter plus tôt le vendredi. 14. Je ne sais pas 16. Fabrication haute technologie (31-33b)
<ol style="list-style-type: none"> 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? <p>Secteur d'activité</p>	<p>104 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Oui 4. Dans le but d'élaborer notre stratégie d'attraction de la main-d'oeuvre et de proposer des conditions de travail compétitives au marché. 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Les emplois d'ateliers 8. Non 9. Possiblement du 24 juin jusqu'à la fête du Travail 10. Possiblement les employés termineront à midi le vendredi; c'est encore à l'étape de discussion. 12. Répondre à une demande des employés 14. Non 16. Fabrication autres (31-33)
	<p>105 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme parapublic 2. Oui 5. Non 6. Personnel administratif et de soutien 7. Ceux avec un horaire à temps partiel 8. Oui 9. Du 24 juin au 2 septembre 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Satisfaits 12. Meilleure qualité de vie pour les employés 13. Aucun 14. Je ne sais pas 16. Administrations publiques - municipales (91b)

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? <p>Secteur d'activité</p>	<p>106 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Non 6. Cadres et gestionnaires 7. Non 8. Non 9. 1^{er} juin au 1^{er} septembre 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Employés heureux 13. Difficulté à gérer les besoins essentiels 14. Non 16. Services professionnels - services conseils (54)
<p>107 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 4. Le fait que tous les départements ne seront pas en mesure d'avoir ce privilège dû aux opérations en magasin. Le manque d'uniformité entre les conditions des employés dans le magasin et les employés de bureau n'est pas facilement envisageable. 5. Non 6. Professionnels 7. Les employés dans le magasin (gérant, commis) 8. Oui 16. Commerce de détail (44-45)
<p>108 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Services professionnels - services conseils (54)
<p>109 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Oui 4. Diminution des besoins de nos clients pendant l'été. 5. Non 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Non 9. 4 juin au 15 août 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 13. Plusieurs demandent de ne pas travailler le vendredi et prendre leurs heures pendant les 4 autres journées. Le vendredi, l'efficacité est moindre. 14. Non 16. Services d'enseignements/gestion (61)

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? Secteur d'activité	110 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Non 9. 10 juin au 30 août 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Avantage pour les employés de profiter d'une plus longue fin de semaine 14. Non 16. Fabrication autres (31-33)
	111 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Je ne sais pas 16. Services professionnels - autres services (54b)
	112 - <ol style="list-style-type: none"> 1. OSBL 2. Non 3. Non 16. Autres services - associations (81a)
	113 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 5. Non 16. Commerce de détail (44-45)
	114 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 5. Non 16. Services professionnels - services conseils (54)
	115 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Fabrication haute technologie (31-33b)
	116 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Fabrication autres (31-33)
	117 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Services professionnels - services conseils (54)

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 	<p>118 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Oui 5. Non 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Oui 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. C'est un avantage réellement apprécié par tous. 13. Aucun 14. Oui 16. Administrations publiques - municipales (91b)
<ol style="list-style-type: none"> 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? <p>Secteur d'activité</p>	<p>119 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Personnel spécialisé, métier 7. Les postes uniques reliés au service à la clientèle. 8. Non 9. 1^{er} mai au 30 septembre 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Satisfaits 12. Satisfaction des employés 13. Légère diminution de la production dans les périodes normalement pas travaillées par l'employé (matin et soir) 14. Non 16. Commerce de détail (44-45)
	<p>120 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Oui 4. Demande des employés 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Employés qui occupent des postes importants. 8. Non 10. Nous aimerions que les employés terminent à 12 h un vendredi sur deux. 11. Ni satisfaits, ni insatisfaits 14. Non 16. Commerce de détail (44-45)
	<p>121 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Non 6. Professionnels 7. Employés de production 8. Non 9. De la fête des Patriotes jusqu'à la fête du Travail 10. Les employés peuvent terminer à midi ou avoir une journée de congé par 2 semaines. 11. Satisfaits 12. Bon pour le moral des employés 13. Certains gestionnaires n'aiment pas à avoir à gérer un horaire d'été. 14. Non 16. Fabrication autres (31-33)

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? Secteur d'activité	122 - 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Professionnels 7. Non 8. Non 9. 1 ^{er} juin au 30 septembre 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 14. Je ne sais pas 16. Fabrication autres (31-33)
	123 - 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Fabrication autres (31-33)
	124 - 1. Entreprise privée 2. Non 16. Fabrication haute technologie (31-33b)
	125 - 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Ne s'applique pas
	126 - 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Fabrication autres (31-33)
	127 - 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Fabrication autres (31-33)
	128 - 1. Entreprise privée 2. Non 3. Je ne sais pas 16. Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)
	129 - 1. Entreprise privée 2. Oui 4. La charge de travail 5. Non 6. Professionnels 7. Non 8. Non 9. Mi-juillet à la fête du Travail 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Insatisfaits 13. La réalité du travail fait en sorte que les gens travaillent quand même les vendredis pm. 14. Non 16. Services administratifs autres (56b)

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? 	<p>130 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Professionnels 7. Les emplois dont l'horaire de travail est fixe : Service à la clientèle, réceptionniste, etc. 8. Non 9. 3 juin au 31 août 10. Les employés terminent à 15 h le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Perçu positivement donc motivateur Temps plus productif 13. Aucun 14. Non 16. Fabrication autres (31-33)
<ol style="list-style-type: none"> 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? 	<p>131 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 5. Non 6. Cadres et gestionnaires 7. Employés d'usine 8. Non 16. Fabrication autres (31-33)
<p>Secteur d'activité</p>	<p>132 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Fabrication haute technologie (31-33b)
	<p>133 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Je ne sais pas 16. Services professionnels - autres services (54b)
	<p>134 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Fabrication haute technologie (31-33b)

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? 	<p>135 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Oui 4. La flexibilité, équilibre travail-vie, accomodement pour la génération Y 5. Oui 6. Personnel spécialisé, métier 7. Support technique pour les clients; il doit y avoir une rotation où en fin de compte, les gens prennent un vendredi sur deux plutôt que des demi-journées sur une base hebdomadaire. 8. Non 9. À déterminer. Dans mon ancien emploi, cela commençait après le congé de la reine et se terminait la semaine précédent la fete du Travail. 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Augmentation de l'imputabilité des employés (nous avons fait un projet pilote sur 2 ans avant de le rendre officiel). 13. Les gens auraient voulu garder cet horaire à l'année. Pression supplémentaire sur les délais dans un contexte d'affaire déjà très rapide. 14. Non 16. Commerce de détail (44-45)
<p>Secteur d'activité</p>	<p>136 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Non 9. Vendredi 12 juillet au vendredi 30 août 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Satisfaits 12. C'est un bénéfice que les employés apprécient. 13. Les professionnels n'ont pas leur secrétaire le vendredi après-midi, ils travaillent avec la secrétaire de garde ce vendredi, ce qui est un irritant pour eux. 14. Non 16. Services professionnels - bureau avocats (54a)
	<p>137 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Non 3. Je ne sais pas 16. Administrations publiques - sociétés d'état (91c)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>138 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Offrir de la flexibilité aux employés dans l'usage de leur temps. Permettre aux employés de profiter de la période estivale alors que le travail peut être plus modulable.</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Personnel spécialisé, métier</p> <p>7. Les cadres supérieurs...</p> <p>8. Non</p> <p>9. De la fête des Patriotes jusqu'à la fête du Travail.</p> <p>10. Les employés terminent à midi un vendredi sur 2.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>13. Absence de certains employés alors que les bureaux sont officiellement ouverts...</p> <p>14. Non</p> <p>16. Administrations publiques - sociétés d'état (91c)</p> <hr/> <p>139 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Plus de flexibilité, récompenser les employés</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Personnel spécialisé, métier</p> <p>7. Non</p> <p>8. Non</p> <p>9. De la fête de la reine à la fête du Travail</p> <p>10. Rotation pour terminer entre 13 h et 17 h le vendredi</p> <p>14. Je ne sais pas</p> <p>16. Services professionnels - services conseils (54)</p> <hr/> <p>140 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Cadres et gestionnaires</p> <p>7. Non</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Du 1^{er} juillet au 28 septembre</p> <p>10. Les employés ont congé tous les vendredis.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Qualité de vie</p> <p>14. Non</p> <p>16. Services professionnels - services conseils (54)</p> <hr/> <p>141 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>16. Transport et entreposage (48-49)</p> <hr/> <p>142 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Services professionnels - services conseils (54)</p> <hr/> <p>143 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Services d'enseignements/professeur (61a)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p>	<p>144 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Oui</p> <p>16. Fabrication pharmaceutique (31-33a)</p>
<p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p>	<p>145 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Employés dans l'usine</p> <p>8. Non</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>13. Dans certaines équipes, l'horaire d'été se fait sur rotation à tour de rôle, ce qui fait que les membres de l'équipe n'en profitent pas tout le temps.</p> <p>14. Je ne sais pas</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>
<p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p>	<p>146 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Hébergement et services de restauration (72)</p>
<p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>147 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>148 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>4. Disponibilité des matières premières</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Mécanicien</p> <p>8. Non</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>149 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Fabrication haute technologie (31-33b)</p>
	<p>150 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Les employés d'usine et de livraison</p> <p>8. Non</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>151 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>5. Non</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>152 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Hébergement et services de restauration (72)</p> <hr/> <p>153 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>5. Non</p> <p>7. Non</p> <p>9. N/A</p> <p>14. Non</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>154 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>5. Non</p> <p>8. Non</p> <p>16. Industrie de l'information et culturelle (51)</p> <hr/> <p>155 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Professionnels et cadres</p> <p>8. Non</p> <p>9. 23 juin au 1^{er} septembre</p> <p>10. L'employé peut être libéré une demi-journée par semaine à condition que ses heures de travail (35 h) soit respectées.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. Motivation</p> <p>13. Horaire condensé</p> <p>14. Non</p> <p>16. Fabrication haute technologie (31-33b)</p> <hr/> <p>156 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Cadres et gestionnaires</p> <p>7. Employés de production, d'usine</p> <p>8. Oui</p> <p>9. En temps normal, début mai à la fête du Travail Cette année exceptionnellement : mi-juin à la fin septembre</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>13. Longues heures du lundi au vendredi, plus difficile à gérer pour les employés qui ont des enfants dans des garderies.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Fabrication pharmaceutique (31-33a)</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? <p>Secteur d'activité</p>	<p>157 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Non 6. Professionnels 7. Non 8. Non 9. Saint-Jean / fête du Travail 10. Les employés terminent à 13 h ou 15 h, tout dépend du temps repris dans la semaine. 11. Satisfaits 13. Lorsque l'entreprise divise les employés en deux groupes pour avoir un vendredi sur deux de congé. Les employés dans le groupe qui reste le vendredi décident quand même de partir plus tôt, car leur gestionnaire les laisse faire, cela peut occasionner des frustrations de la part des employés dans l'autre groupe. 14. Non 16. Services professionnels - services conseils (54)
<p>Secteur d'activité</p>	<p>158 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Tout le personnel administratif. 8. Non 9. Entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre 10. Le bureau est divisé en 2 équipes et l'on termine en alternance à midi ou 15 h. Les employés de l'usine terminent à midi toute l'année. 11. Satisfaits 12. Meilleure ambiance au bureau. 13. Les employés savent qu'ils peuvent bénéficier de leur pm si les dossiers sont rendus. Alors, il peut arriver qu'un employé expédie un dossier en vitesse. Marge d'erreur plus grande. 14. Non 16. Fabrication autres (31-33)
<p>Secteur d'activité</p>	<p>159 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Les employés qui ne peuvent bénéficier de l'horaire d'été sont les employés à l'heure, c'est-à-dire de production. 8. Non 9. 3 juin au 30 août 10. On donne une heure aux employés le vendredi, donc ils peuvent terminer à 16 h 30 au lieu de 17 h 30. 11. Ni satisfaits, ni insatisfaits 14. Je ne sais pas 16. Services publics (22)

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 	<p>160 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Non 6. Personnel administratif et de soutien 7. Postes syndiqué reliés aux opérations 8. Oui 9. Fête des Patriotes à la fête du Travail 10. Un vendredi PM sur deux 11. Satisfaits 14. Non 16. Fabrication haute technologie (31-33b)
<ol style="list-style-type: none"> 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 	<p>161 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Non 3. Non 16. Administrations publiques - provinciales (91a)
<ol style="list-style-type: none"> 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? <p>Secteur d'activité</p>	<p>162 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Professionnels 7. Production : c'est plus difficile et la qualité 8. Non 9. Mi-mai à la mi-septembre 10. Termine à midi un vendredi sur 2 11. Satisfaits 13. Pas tout le monde peut en profiter, crée un sentiments d'injustice.... 14. Non 16. Fabrication pharmaceutique (31-33a)
	<p>163 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Je ne sais pas 5. Non 16. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)
	<p>164 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 5. Non 7. Non 16. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)
	<p>165 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Non 6. Professionnels 7. Réception et employé d'usine 8. Non 9. 2013-06-01 au 2013-09-01 10. Selon le désir des employés, avec approbation du superviseur. 11. Très satisfaits 12. Plus grand sens des responsabilités de la part des employés, bonne humeur et sentiment d'autonomie plus grand. 13. Aucun 14. Oui 16. Fabrication autres (31-33)

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?	166 - 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Services publics (22)
4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.	167 - 1. Organisme public 2. Non 3. Non 16. Services publics (22)
7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?	168 - 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Services professionnels - autres services (54b)
9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? Secteur d'activité	169 - 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Oui les employés de production. 8. Non 9. Première semaine de juin jusqu'à la fête du Travail 10. Les employés terminent à 15 h le vendredi. 11. Satisfaits 12. Les employés apprécient commencer leur fin de semaine tôt. 13. Les employés doivent reprendre leurs 2 heures en travaillant 30 minutes de plus par jour ce qui n'est pas toujours évident. Il doit y avoir une rotation dans certains services, car une présence est nécessaire jusqu'à 17 h. 14. Je ne sais pas 16. Fabrication autres (31-33)
	170 - 1. Entreprise privée 2. Non 3. Je ne sais pas 16. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)
501 à 1000 employés (26 répondants)	
	171 - 1. Organisme parapublic 2. Oui 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Les employés surnuméraires à temps partiel. 8. Oui 9. 10 semaines, entre le 24 juin et la fête du Travail 10. Peuvent choisir entre le vendredi ou le lundi, selon entente avec collègues et supérieur immédiat afin de maintenir un service minimum. 11. Très satisfaits 12. Profiter de l'été, permettre une meilleure qualité de vie 13. Puisque nous avons le «choix» entre le lundi et le vendredi, ceci complexifie la gestion des horaires ainsi que la gestion de la productivité (tous les employés sont présents, dans les faits, que 3 jours dans la semaine, ce qui peut prolonger certains délais). 14. Non 16. Services d'enseignements/gestion (61)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p>	<p>172 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>
<p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p>	<p>173 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Groupe opération (travailleurs d'usine)</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 17 mai au 30 août inclusivement</p> <p>10. Les employés terminent à 15 h le vendredi.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. Satisfaction des employés. Meilleur équilibre travail/famille</p> <p>13. Lorsqu'il y a un échéancier serré pour livrer un projet spécifique; peut créer des iniquités entre employés et départements.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>
<p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>174 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>16. Administrations publiques - provinciales (91a)</p>
	<p>175 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Non</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 17 juin au 26 août</p> <p>10. Les employés ont congé tous les vendredis.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. Temps libre le vendredi pour les loisirs</p> <p>13. Être obligé de faire une heure de plus par jour Pas facile d'être à l'heure à la garderie.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Services d'enseignements/gestion (61)</p>
	<p>176 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Date de début vers la fin juin et date de fin après la fête du Travail.</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Meilleure productivité. Personnel encouragé.</p> <p>13. Horaire pas à dates fixes à chaque année. À la discrétion de la Compagnie.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? <p>Secteur d'activité</p>	<p>177 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Oui 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Non 9. Du lundi 4 juin au dimanche 11 août 10. La majorité a congé le vendredi, mais il existe des services qui sont ouverts au début de l'horaire d'été ce qui permet à des employés de compenser avec le lundi de congé. 11. Très satisfaits 12. Les employés sont plus reposés et sont heureux de profiter de la belle saison. 13. Nous devons reprendre les heures durant le reste de l'année. 14. Non 16. Services publics (22)
	<p>178 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme parapublic 2. Oui 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Oui 9. 24 juin jusqu'à la fête du Travail 10. Les employés ont congé tous les vendredis. 11. Satisfaits 12. Une journée de congé semaine pour faire d'autres occupations 13. Doit travailler une heure de plus par jour/ difficile à concilier avec les horaires de la garderie. 14. Non 16. Services d'enseignements/gestion (61)
	<p>179 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 16. Fabrication autres (31-33)
	<p>180 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non 16. Fabrication autres (31-33)
	<p>181 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Non 6. Personnel administratif et de soutien 8. Non 9. 1^{er} juin jusqu'à la fête du Travail 10. Les employés ont congé un vendredi sur deux. 11. Satisfaits 12. Climat de travail, rétention du personnel 13. Les magasins ne peuvent se prévaloir de ces horaires, seulement le siège social. 14. Non 16. Commerce de détail (44-45)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p>	<p>182 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Changement de culture, certaines améliorations ont été portées; un horaire d'été serait envisagé.</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Employés syndiqués en usine et entrepôt</p> <p>8. Non</p> <p>9. Possiblement du 1^{er} vendredi de juin au retour de la fête du Travail.</p> <p>10. Les employés ont congé un vendredi sur deux.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>
<p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>183 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Cadres et gestionnaires</p> <p>7. Les services où la <i>business</i> est régulière sur l'année au complet.</p> <p>8. Non</p> <p>9. 12 juillet au 13 septembre. La date du début de l'horaire d'été peut varier d'une semaine d'une année à l'autre.</p> <p>10. Les employés ont congé un vendredi sur deux.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. La politique indique un vendredi sur deux. Certains départements peuvent offrir tous les vendredis après midi. Il y a une flexibilité à partir du moment que le maximum d'heures ou de jours est respecté (5 jours ou 37,5 h)</p> <p>13. Les employés sont déçus que l'horaire d'été début en juillet. Jamais la même date.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Services professionnels - services conseils (54)</p>
	<p>184 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Transport et entreposage (48-49)</p>
	<p>185 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Non</p> <p>8. Non</p> <p>9. 7 juin au 9 août</p> <p>10. Les employés ont congé tous les vendredis.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>14. Non</p> <p>16. Services d'enseignements/gestion (61)</p>
	<p>186 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p>	<p>187 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>16. Commerce de détail (44-45)</p>
<p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p>	<p>188 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>7. Non</p> <p>16. Commerce de gros autres (41)</p>
<p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p>	<p>189 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</p>
<p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>190 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Cadres</p> <p>8. Non</p> <p>9. De la Saint-Jean à la fête du Travail</p> <p>10. Les employés travaillent un peu plus chaque jours pour accumuler 2 jours de congé. Ces congés peuvent être divisés en 4 demi-journées.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>13. Certains n'y ont pas droit.</p> <p>14. Je ne sais pas</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>191 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Conciliation travail/famille, motivation des employés, contrôler les absences pour de faux motifs</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Postes de manutentionnaires, réceptionniste, service à la clientèle, représentants sur la route</p> <p>8. Non</p> <p>9. Mai à septembre pour certains postes et à l'année pour d'autres catégories</p> <p>10. Un vendredi midi sur deux</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Meilleur contrôle de l'absentéisme, perçu comme un privilège que les gens ne veulent pas perdre, motivation, efficacité des employés, polyvalence</p> <p>13. Au début, nous avons dû nous assurer que les départements étaient fonctionnels, donc plus grande polyvalence des gens pour assurer le même service.</p> <p>14. Oui</p> <p>16. Commerce de gros autres (41)</p>
	<p>192 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>16. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</p>

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? Secteur d'activité	193 - 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Personnel administratif et de soutien 7. Non 8. Non 9. 1 ^{er} juin au 15 août 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 11. Très satisfaits 14. Non 16. Arts, spectacles et loisirs
	194 - 1. Entreprise privée 2. Non 3. Oui 4. Augmentation de la productivité le reste de la semaine. Aide à la conciliation travail-famille. 5. Non 6. Cadres et gestionnaires 7. Employés de production 8. Non 9. Pas encore en application, mais probablement du 23 juin au 31 août. 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 12. Pas encore en application 13. Pas encore en application 14. Non 16. Fabrication autres (31-33)
	195 - 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Non 6. Cadres et gestionnaires 7. Service à la clientèle, réceptionniste, etc. 8. Non 9. 1 ^{er} juillet à la fête du Travail 10. Les employés terminent à 13 h le vendredi. 11. Très satisfaits 12. Les employés peuvent profiter davantage de la saison estivale. 13. Avancement de certains projets, ralentissement de la production. 14. Non 16. Commerce de détail (44-45)
	196 - 1. Organisme public 2. Non 3. Non 5. Non 7. Non 16. Administrations publiques - provinciales (91a)
1001 à 5000 employés (35 répondants)	
	197 - 1. Organisme public 2. Non 3. Non 16. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p>	<p>198 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Administrations publiques - provinciales (91a)</p>
<p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p>	<p>199 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>16. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</p>
<p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>200 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Cadres et gestionnaires, chauffeurs d'autobus, employés de l'entretien</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Du 1^{er} vendredi de juin jusqu'au vendredi avant la fête du Travail</p> <p>10. Les employés terminent à 12 h 30 le vendredi.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>13. Les cadres n'y ont pas droit. Le vendredi pm, si nous avons une urgence et que ce travail relève d'un employé syndiqué, nous sommes bloqués.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Administrations publiques - municipales (91b)</p>
	<p>201 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Gestion, services aux clients.</p> <p>8. Non</p> <p>9. 1^{er} mai au 1^{er} août environ.</p> <p>10. Les employés ont congé tous les vendredis.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. Les gens se sentent plus sereins et plus détendus, ils ont plus de temps pour récupérer.</p> <p>13. Les activités qui sont prévues les vendredis sont remises à plus tard ou annulées.</p> <p>14. Je ne sais pas</p> <p>16. Services d'enseignements/professeur (61a)</p>
	<p>202 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>16. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</p>
	<p>203 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Ça demande l'approbation du superviseur.</p> <p>8. Non</p> <p>9. 28 juin au 13 septembre</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Ni satisfaits, ni insatisfaits</p> <p>14. Non</p> <p>16. Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p>	<p>204 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel spécialisé, métier</p> <p>7. Emplois liés aux mesures d'urgence : policiers, pompiers</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Saint-Jean-Baptiste à la fête du Travail</p> <p>10. 40 heures/semaine réparties sur 4 jours. Certains employés bénéficient du lundi et d'autres du vendredi pour assurer un service constant 5 jours/semaine.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>14. Oui</p> <p>16. Administrations publiques - municipales (91b)</p>
<p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>205 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Personnel de recherche et professeurs</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 10 semaines consécutives se terminant la semaine précédant le 15 août de chaque année.</p> <p>10. Les employés ont congé le vendredi mais doivent remettre 40 heures tout au long de l'année. La semaine régulière de 35 heures est réduite de 3 heures, sans réduction de salaire.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>13. Au moment de l'entrée en vigueur de l'horaire d'été, les activités de recherche étaient moins importantes. Aujourd'hui, on déplore de plus en plus le manque de soutien les vendredis de l'été.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Services d'enseignements/professeur (61a)</p>
	<p>206 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Là où il y a des contraintes d'affaires.</p> <p>8. Non</p> <p>9. Mi-juin à la fête du Travail</p> <p>10. Les employés terminent à 13 h le vendredi tout en travaillant 30 minutes de plus tous les jours.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Tous apprécient le temps supplémentaire que cet horaire permet. Le degré de bonheur augmente le vendredi.</p> <p>13. Tous ne peuvent pas en bénéficier. Difficile de s'assurer que tous respectent les règles de devoir faire 30 minutes de plus par jour et certains gestionnaires sont plus permissifs que d'autres. Aussi ceux qui ne peuvent s'en prévaloir voient cet avantage injustement. Certains gestionnaires pensent qu'il y a des pertes de productivité.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Industrie de l'information et culturelle (51)</p>
	<p>207 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Administrations publiques - provinciales (91a)</p>

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? Secteur d'activité	208 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. La productivité, la santé mentale 5. Oui 6. Professionnels 7. Non 8. Non 9. 10 juin au 18 août 10. Ils ont le choix sur l'étalement, soit 30 minutes de moins tous les jours ou 3 h de crédit horaire qui peut être pris n'importe quand dans la semaine. 11. Très satisfaits 12. La présence, haut niveau de motivation 13. Les gens demandent d'avoir le vendredi AM aussi. 14. Non 16. Services d'enseignements/gestion (61)
	209 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme parapublic 2. Non 3. Non 16. Administrations publiques - provinciales (91a)
	210 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Motivation des employés 5. Non 6. Personnel administratif et de soutien 7. Cadres 8. Non 9. 8 semaines à partir du mois de juillet 10. Un congé l'après-midi, un vendredi sur deux maximum de 4 vendredis, à condition que les heures soient reprises durant cette même semaine. 11. Satisfaits 14. Non 16. Commerce de détail (44-45)
	211 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Cadres et gestionnaires 7. Tous les postes de professionnels et cadres intermédiaires et supérieurs 8. Oui 9. Juin à septembre 10. Diminution des heures 35 à 32,5 37,5 à 35 heures 11. Très satisfaits 12. Aucun 13. Aucun 14. Non 16. Finance et assurances (52)
	212 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme parapublic 2. Non 3. Non 16. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p>	<p>213 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>5. Non</p> <p>16. Administrations publiques - sociétés d'état (91c)</p>
<p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p>	<p>214 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Administrations publiques - municipales (91b)</p>
<p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>215 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Tout le monde sauf les employés à taux horaire peuvent bénéficier de l'horaire d'été.</p> <p>8. Non</p> <p>9. Fête des patriotes jusqu'à fête du Travail</p> <p>10. Les employés quittent à midi un vendredi sur 2 puisque l'usine n'est pas fermée et que les opérations continuent de rouler. Il y a donc environ 50 % du personnel qui peut quitter le vendredi à midi. Des arrangements pour couvrir sont pris dans chaque service.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Lundi au jeudi, les journées sont allongées et productives et les gens sont efficaces le vendredi pour pouvoir se libérer pour midi. Outil de rétention et d'engagement.</p> <p>13. Une impression de perte d'heures productives parce que les professionnels travaillent de longues heures et qu'en réalité, cela leur permet d'écourter un peu leurs semaines à quelques occasions dans l'été.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Fabrication pharmaceutique (31-33a)</p>
	<p>216 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Services professionnels - services conseils (54)</p>
	<p>217 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Horaire d'été est commun à l'industrie</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Cadres et gestionnaires</p> <p>7. En fonction des employés affectés aux projets à livrer, il se peut qu'il y ait certaines personnes où c'est non applicable.</p> <p>8. Non</p> <p>9. Après la Saint-Jean-Baptiste jusqu'à la fête du Travail</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Attraction/ rétention du personnel</p> <p>13. Pour ceux qui ne peuvent pas selon les contraintes clients.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Services professionnels - services conseils (54)</p>
	<p>218 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>219 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Administrations publiques - provinciales (91a)</p> <hr/> <p>220 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Département des RH et certains cadres</p> <p>8. Non</p> <p>9. 24 juin au 2 septembre</p> <p>10. Les employés peuvent commencer plus tôt et ainsi terminer plus tôt tout les jours.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. C'est un avantage apprécié.</p> <p>13. Il n'est pas disponible à tous.</p> <p>14. Je ne sais pas</p> <p>16. Hébergement et services de restauration (72)</p> <hr/> <p>221 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Les emplois uniques, soit ceux qui sont seuls à accomplir leurs tâches.</p> <p>8. Non</p> <p>9. De la Fête nationale à la fête du Travail</p> <p>10. Les employés terminent à midi un vendredi sur deux.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. Bonne humeur, plus de plaisir au travail.</p> <p>13. Les personnes qui ne peuvent en profiter se sentent délaissées.</p> <p>14. Non</p> <p>16. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</p> <hr/> <p>222 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>5. Non</p> <p>16. Transport et entreposage (48-49)</p> <hr/> <p>223 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Non</p> <p>8. Non</p> <p>9. Du 10 juin au 16 août</p> <p>10. Selon entente avec supérieur immédiat, toutes ces réponses peuvent être bonnes. 32 h/semaine à faire au lieu de 35 h.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>14. Non</p> <p>16. Sans objet</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>224 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Non</p> <p>8. Oui</p> <p>9. Juin à septembre</p> <p>10. Variable : certains bureaux terminent à midi et d'autres ont le vendredi complet en congé. L'horaire d'été s'applique également aux professionnels.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Motivation, conciliation travail-famille</p> <p>13. Aucun</p> <p>14. Non</p> <p>16. Services professionnels - autres services (54b)</p> <hr/> <p>225 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>16. Services publics (22)</p> <hr/> <p>226 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>5. Non</p> <p>16. Services d'enseignements/gestion (61)</p> <hr/> <p>227 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Non</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 10 mai à fin août</p> <p>11. Ni satisfaits, ni insatisfaits</p> <p>14. Non</p> <p>16. Services d'enseignements/professeur (61a)</p> <hr/> <p>228 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Les employés de métier</p> <p>8. Non</p> <p>9. 25 juin à la fête du Travail</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. Les employés sont d'humeur plus agréable.</p> <p>13. Manque de flexibilité</p> <p>14. Oui</p> <p>16. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</p> <hr/> <p>229 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p>	<p>230 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Non</p> <p>8. Non</p> <p>9. Juin à la fête du Travail</p> <p>10. Les employés font leur semaine compressée et peuvent prendre un vendredi écourté. La demi-Journée doit être récupérée sur 2 semaines.</p> <p>11. Ni satisfaits, ni insatisfaits</p> <p>12. Engagement à la hausse - par contre difficile d'application dans les centres plus opérationnels.</p> <p>13. Application difficile dans les centres d'appels et variation dans la pratique de gestion.</p> <p>14. Je ne sais pas</p> <p>16. Finance et assurances (52)</p>
<p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>231 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Conciliation vie personnelle/travail Attirer les talents Devenir une entreprise de choix</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Cadres et gestionnaires</p> <p>7. Les postes horaires donc directement liés à la production. Certains services, comme le service à la clientèle, peuvent en bénéficier, mais de façon adaptée (on doit garder un certain nombre d'employés pour continuer à offrir le service).</p> <p>8. Non</p> <p>9. L'horaire d'été débute le premier vendredi du mois de mai et se termine le dernier vendredi du mois d'octobre.</p> <p>10. Les employés peuvent quitter à compter de 13 h 30 le vendredi dans la mesure où leurs heures de travail sont complétées.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Très apprécié des employés - améliore le climat de travail</p> <p>13. Je n'en connais pas.</p> <p>14. Oui</p> <p>16. Fabrication pharmaceutique (31-33a)</p>
5001 employés et plus (18 répondants)	
	<p>232 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Commerce de détail (44-45)</p>
	<p>233 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Finance et assurances (52)</p>
	<p>234 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Transport et entreposage (48-49)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>235 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Cadres et gestionnaires</p> <p>7. Non</p> <p>8. Non</p> <p>9. Mai à août</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Plus heureux et productifs les autres journées de la semaine</p> <p>13. Aucun sauf qu'on doit continuer à donner un service à la clientèle exceptionnel!</p> <p>14. Non</p> <p>16. Commerce de détail (44-45)</p> <hr/> <p>236 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Non</p> <p>8. Oui</p> <p>9. 10 semaines début fin juin</p> <p>10. Les employés ont congé tous les vendredis.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>14. Je ne sais pas</p> <p>16. Services d'enseignements/gestion (61)</p> <hr/> <p>237 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Services professionnels - services conseils (54)</p> <hr/> <p>238 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Cadres et gestionnaires</p> <p>7. Non</p> <p>8. Non</p> <p>10. Aucune politique précise sur l'horaire d'été. C'est selon les besoins opérationnels des différentes unités. Nous autorisons les horaires flexibles et variables, si les opérations le permettent. Chaque gestionnaire donne l'orientation et les décisions qu'il veut.</p> <p>16. Finance et assurances (52)</p> <hr/> <p>239 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>16. Administrations publiques - sociétés d'état (91c)</p> <hr/> <p>240 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>4. Au cours de la dernière année, une politique de temps flexible a été mise en place. Cette politique remplace l'horaire d'été que nous avons habituellement.</p> <p>5. Oui</p> <p>16. Commerce de détail (44-45)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>241 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Les syndiqués ont déjà des possibilités d'horaire flexible à l'année, comme du travail sur 4 jours.</p> <p>8. Non</p> <p>9. Début juin au début septembre.</p> <p>10. Les employés ont congé un vendredi sur deux.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>12. C'est toujours sympathique d'avoir congé le vendredi PM! Les gens sont de bonne humeur et plus efficaces.</p> <p>13. Pour mon secteur, nous nous organisons, donc pas d'irritant!</p> <p>14. Non</p> <p>16. Industrie de l'information et culturelle (51)</p> <hr/> <p>242 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</p> <hr/> <p>243 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Non</p> <p>3. Je ne sais pas</p> <p>5. Non</p> <p>7. Non</p> <p>16. Services publics (22)</p> <hr/> <p>244 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>16. Administrations publiques - provinciales (91a)</p> <hr/> <p>245 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Sans objet</p> <hr/> <p>246 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Cadre et personnel non syndiqué (équipe ressources humaines)</p> <p>8. Non</p> <p>9. Du 15 mai au 15 août</p> <p>10. Réduction de 30 minutes de l'horaire de travail à tous les jours</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>12. Volonté de prôner l'équilibre de travail et vie personnelle</p> <p>13. Aucun</p> <p>14. Non</p> <p>16. Services d'enseignements/gestion (61)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>247 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Opérations</p> <p>8. Non</p> <p>9. 1^{er} juin début Fin 1^{er} octobre</p> <p>10. Les employés terminent à midi le vendredi.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>14. Non</p> <p>16. Commerce de détail (44-45)</p>
	<p>248 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>16. Administrations publiques - fédérales (91)</p>
	<p>249 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Conditions de travail plus flexibles l'été</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Cadres et gestionnaires</p> <p>7. Les V.P, les directeurs et les employés horaires d'usine. Tous les employés de bureau y sont admissibles (gestionnaires, professionnels, techniciens et soutien).</p> <p>8. Oui</p> <p>9. La fête des Patriotes à la fête du Travail.</p> <p>10. Il est permis de prendre jusqu'à 1 vendredi après-midi de congé à chaque 2 semaines (en rotation) avec accumulation des heures de travail durant la semaine de prise du congé. L'heure de travail est devancée de 30 minutes pendant la semaine de prise du congé et 5 heures sont travaillées le vendredi pour terminer à 13 h.</p> <p>11. Satisfaits</p> <p>14. Non</p> <p>16. Fabrication autres (31-33)</p>
Pas de réponse (40 répondants)	
	<p>250 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p>
	<p>251 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?</p> <p>4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?</p> <p>5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?</p> <p>8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?</p> <p>9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?</p> <p>10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?</p> <p>11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?</p> <p>12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?</p> <p>14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>252 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Personnel administratif et de soutien</p> <p>7. Non</p> <p>8. Non</p> <p>9. Semaine du 24-25 juin, donc à la fin des classes Fin dans le semaine où les élèves retournent à l'école. Seuls les enseignants, les éducateurs spécialisés et les gens du secteur des services de garde n'ont pas l'horaire d'été puisqu'ils ne travaillent pas l'été.</p> <p>10. Les employés finissent à 12 h 30 le vendredi s'ils commencent à 8 h.</p> <p>11. Très satisfaits</p> <p>14. Non</p> <hr/> <p>253 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <hr/> <p>254 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <hr/> <p>255 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Répondre a une demande des employés.</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Cadres et gestionnaires</p> <p>8. Non</p> <p>9. 1^{er} juillet au 31 août</p> <hr/> <p>256 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <hr/> <p>257 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Non</p> <hr/> <p>258 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <hr/> <p>259 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>5. Oui</p> <hr/> <p>260 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Non</p> <p>5. Non</p> <hr/> <p>261 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Impact positif au niveau du climat de travail Conciliation travail - vie personnelle Mobilisation - engagement</p> <p>5. Oui</p>

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?	262 - 1. Entreprise privée
2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été?	2. Non
3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)?	3. Non
4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été?	263 - 1. Organisme parapublic
5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail?	2. Oui
6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.	5. Non
7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été?	264 - 1. Organisme public
8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer?	2. Non
9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été?	3. Non
10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise?	265 - 1. Organisme public
11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été?	2. Oui
12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise?	5. Oui
13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise?	266 - 1. Entreprise privée
14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année?	2. Non
Secteur d'activité	3. Non
	267 - 1. Entreprise privée
	2. Non
	3. Non
	268 - 1. Entreprise privée
	2. Oui
	5. Oui
	269 - 1. Organisme parapublic
	2. Non
	3. Non
	5. Non
	270 - 1. Organisme public
	2. Oui
	5. Oui
	271 - 1. Organisme parapublic
	2. Oui
	5. Non
	6. Professionnels
	7. Non
	8. Oui
	9. Le premier vendredi suivant la Saint-Jean Baptiste jusqu'au vendredi précédant la fête du Travail
	272 - 1. Organisme public
	2. Oui
	5. Non
	273 - 1. OSBL
	2. Oui
	5. Oui
	6. Professionnels
	7. Non
	8. Oui
	9. Début : 24 juin
	Fin : fête du Travail
	274 - 1. Organisme public
	2. Oui
	5. Oui

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? Secteur d'activité	275 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Non 3. Oui 4. La demande a été déposée lors de la négociation de la convention collective. 5. Oui 6. Personnel spécialisé, métier
	276 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Je ne sais pas
	277 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Cadres et gestionnaires 7. Non 8. Oui 10. Les employés terminent à 15 h le vendredi. 11. Satisfaits 14. Je ne sais pas
	278 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme parapublic 2. Oui 5. Oui
	279 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme parapublic 2. Oui
	280 - <ol style="list-style-type: none"> 1. OSBL 2. Oui 3. Oui 5. Non
	281 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme parapublic 2. Oui 5. Oui
	282 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Oui 5. Non 6. Personnel administratif et de soutien
	283 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme parapublic 2. Oui 5. Oui
	284 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise offre-t-elle un horaire d'été? 3. Si vous avez répondu non, est-ce que votre entreprise envisage d'offrir un horaire d'été à court terme (un an ou moins)? 4. Quels sont les éléments qui motivent votre entreprise à projeter la mise en place d'un horaire d'été? 5. L'horaire d'été s'inscrit-il dans une politique d'aménagement du temps de travail? 6. Quelles sont les catégories d'employés à qui est offert l'horaire d'été? Sélectionnez toutes les réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Au sein de l'organisation, y a-t-il des emplois qui ne peuvent bénéficier d'un horaire d'été? 8. Tous les employés admissibles à l'horaire d'été doivent-ils s'y conformer? 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? 	285 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Non 3. Oui 4. - Avoir moins d'absence - Les employés seront plus motivés et efficaces - Un horaire plus flexible et comprimé 5. Non 6. Professionnels 7. Non 8. Oui 9. Juin à août 10. Les employés terminent à midi le vendredi. 14. Je ne sais pas
<ol style="list-style-type: none"> 9. Quelles sont les dates de début et de fin de l'horaire d'été? 10. Quel est le format de l'horaire d'été au sein de votre entreprise? 	286 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Non
<ol style="list-style-type: none"> 11. De manière générale, les employés sont-ils satisfaits de l'horaire d'été? 12. Quels sont les impacts positifs de l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 13. Quels sont les irritants causés par l'horaire d'été constatés par votre entreprise? 	287 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Je ne sais pas 5. Non
<ol style="list-style-type: none"> 14. Votre entreprise songe-t-elle à prolonger l'horaire d'été, voire à l'offrir pendant toute l'année? 	288 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Demande des employés 5. Non
<p>Secteur d'activité</p>	289 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Non